

der à la complexité technique des problèmes et de leurs solutions. Aussi sont-ils peu fréquents, de courte durée, et couvrent-ils un nombre croissant de problèmes.

Les signaux qu'ils émettent doivent donc être repris et amplifiés par les institutions permanentes et spécialisées, tels l'OCDE et le FMI. L'OCDE qui, contrairement aux sommets, regroupe tous les pays industrialisés, a l'avantage de permettre une meilleure interaction entre les petits et les grands. Ainsi, l'OCDE joue un rôle important de sensibilisation mutuelle et de recherche d'objectifs communs dans le domaine macro-économique. Mais l'Organisation a un caractère strictement consultatif et les membres individuels n'y contractent donc pas d'obligations particulières.

Enfin, il y a le FMI, institution universelle avec des statuts qui confèrent des droits et des obligations à ses membres. En plus de ces atouts, le Fonds a des responsabilités assez précises, non seulement en ce qui a trait à l'ajustement dans les comptes extérieurs des pays membres, mais aussi à la surveillance de leurs politiques macro-économiques et de leur impact sur les autres. Cette double fonction du Fonds lui permet donc d'influer non seulement sur les responsabilités des pays individuels à l'égard de la gestion de leur propre économie, mais aussi sur leurs responsabilités à l'égard de la communauté internationale. L'exercice de ces pouvoirs a toutefois été quelque peu limité en raison de la difficulté même de mettre le principe de surveillance en application et des hésitations des autorités nationales à accepter l'érosion de leur souveraineté nationale, que l'exercice énergique de ces pouvoirs pourrait impliquer. Il n'en reste pas moins que le dispositif est en place. Un engagement ferme des principales puissances industrialisées de supporter activement le Fonds dans l'exercice de ses pouvoirs de surveillance constituerait une étape majeure pour la coopération macro-économique internationale.

En guise de conclusion

La coopération en matière macro-économique touche des intérêts vitaux tant dans les pays influents que dans les pays dépendants. La souveraineté et les impératifs politiques nationaux constituent des obstacles sérieux à une coopération efficace. Mais au-delà de ces difficultés, il y a aussi des différences marquées dans la perception qu'on se fait des problèmes et donc de leurs solutions. Enfin, l'impatience devant la lenteur de la reprise et la montée du chômage risque de faire oublier que les efforts de coopération et de coordination ne doivent pas seulement porter sur les politiques macro-économiques de gestion à court terme de la demande globale, mais aussi sur les problèmes structurels qui contribuent à la stagflation.

Les entraves à la coopération sont donc nombreuses et sérieuses et les objectifs doivent donc demeurer modestes.

Au minimum, la coopération demande qu'on ne se nuise pas les uns les autres et qu'on s'entende sur les objectifs communs à poursuivre de façon coordonnée. Les sommets, l'OCDE et le FMI offrent, chacun, des éléments positifs à cet égard. Mais il semblerait que le FMI, de par sa nature, et surtout à cause de ses pouvoirs de surveillance, offre les meilleures garanties. Quoi qu'il arrive, il faudra néanmoins toujours se rappeler que la